

DEMANDE DE DEROGATION
POUR ☐ **LA CAPTURE OU L'ENLEVEMENT ***
☐ **LA DESTRUCTION ***
☒ **LA PERTURBATION INTENTIONNELLE ***
DE SPECIMENS D'ESPECES ANIMALES PROTEGEES

*cocher la case correspondant à l'opération faisant l'objet de la demande

Titre I du livre IV du code de l'environnement

Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations

définies au 4° de l'article L.411-2 du code de l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvage protégées

A. VOTRE IDENTITE

Nom et Prénom :
ou Dénomination (pour les personnes morales) : Mairie de Saint-Mihiel-55
Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) : Xavier COCHET (Maire)
Adresse : Place des Moines
Commune : SAINT-MIHIEL
Code postal : 55300
Nature des activités : Collectivité territoriale, administration publique.....
Qualification :

B. QUELS SONT LES SPECIMENS CONCERNES PAR L'OPERATION

Nom scientifique Nom commun	Quantité	Description (1)
B1 <i>Pipistrellus pipistrellus</i> Pipistrelle commune	30 individus	Tous sexes et âges
B2 <i>Eptesicus serotinus</i> Sérotine commune	5 individus	Tous sexes et âges
B3		
B4		
B5		

(1) nature des spécimens, sexe, signes particuliers

C. QUELLE EST LA FINALITE DE L'OPERATION *

Protection de la faune ou de la flore	☐	Prévention de dommages aux cultures	☐
Sauvetage de spécimens	☐	Prévention de dommages aux forêts	☐
Conservation des habitats	☐	Prévention de dommages aux eaux	☐
Inventaire de population	☐	Prévention de dommages à la propriété	☐
Etude écoéthologique	☐	Protection de la santé publique	☐
Etude génétique ou biométrique	☐	Protection de la sécurité publique	☐
Etude scientifique autre	☐	Motif d'intérêt public majeur	☒
Prévention de dommages à l'élevage	☐	Détention en petites quantités	☐
Prévention de dommages aux pêcheries	☐	Autres	☐
Préciser l'action générale dans lequel s'inscrit la demande, l'objectif, les méthodes, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale : les travaux de restauration de l'église Saint-Michel va générer des dérangements et des perturbation : chauves-souris (tout au long du cycle biologique mais essentiellement en phase d'hibernation) et oiseaux (phase de reproduction)			

Suite sur papier libre

D. QUELLES SONT LES MODALITES ET LES TECHNIQUES DE L'OPERATION

(renseigner l'une des rubriques suivante en fonction de l'opération considérée)

D1. CAPTURE OU ENLEVEMENT

Capture définitive ☐ Préciser la destination des animaux capturés :
Capture temporaire ☐ avec relâcher sur place ☐ avec relâcher différé ☐
S'il y a lieu, préciser les conditions de conservation des animaux avant le relâcher : cf. dossier joint

S'il y a lieu, préciser la date, le lieu et les conditions de relâcher :

Capture manuelle ☐ Capture au filet ☐
Capture avec épuisette ☐ Pièges ☐ Préciser : seaux-pièges (cf. dossier technique)
Autres moyens de capture ☐ Préciser :

Utilisation de sources lumineuses ☐ Préciser :

Utilisation d'émissions sonores ☐ Préciser :

Modalités de marquage des animaux (description et justification) : néant

Suite sur papier libre

D2. DESTRUCTION *

Destruction des nids ☐ Préciser : ...
Destruction des œufs ☐ Préciser : ...
Destruction des animaux ☐ Par animaux prédateurs ☐ Préciser :
Par pièges létaux ☐ Préciser :
Par capture et euthanasie ☐ Préciser :
Par armes de chasse ☐ Préciser :
Autres moyens de destruction ☐ Préciser :

Suite sur papier libre

D3 PERTURBATION INTENTIONNELLE *

Utilisation d'animaux sauvages prédateurs ☐ Préciser :
Utilisation d'animaux domestiques ☐ Préciser :
Utilisation de sources lumineuses ☐ Préciser :
Utilisation d'émissions sonores ☐ Préciser :
Utilisation de moyens pyrotechniques ☐ Préciser :
Utilisation d'armes de tir ☐ Préciser :
Utilisation d'autres moyens de perturbation intentionnelle ☐ Préciser : perturbations dues aux chantiers, en particulier les travaux sur les voutes intérieures

Suite sur papier libre

E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES CHARGÉES DE L'OPERATION *

Formation initiale en biologie animale ☒ Préciser : Bac + 4 minimum en biologie animale
Formation continue en biologie animale ☒ Préciser : Mammalogue expérimenté
Autre formation..... ☐ Préciser :

F. QUELLE EST LA PERIODE OU LA DATE DE L'OPERATION

Préciser la période : toute l'année, de 2025 à 2037 ou la date :

Les travaux sont prévus par tranches d'un an. Treize (13) tranches doivent se succéder.

Les travaux sont programmés, selon les tranches sur 8 à 12 mois.

G. QUELS SONT LES LIEUX DE L'OPERATION

Régions administratives : Grand Est
Départements : Meuse
Cantons : Saint-Mihiel
Communes : Saint-Mihiel

H - EN ACCOMPAGNEMENT DE L'OPERATION, QUELLES SONT LES MESURES PREVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPECE CONCERNEE DANS UN ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE *

Relâcher des animaux capturés ☐ Mesures de protection réglementaires..... ☐
Renforcement des populations de l'espèce ☐ Mesures contractuelles de gestion de l'espace..... ☒
Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée : cf. dossier technique : organisation des chantiers ; pose de gîtes artificiels (possible report des individus).

I. COMMENT SERA ETABLI LE COMPTE-RENDU DE L'OPERATION

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) : /

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser : Bilans annuels des suivis de populations (selon calendrier défini dans le dossier technique) et de l'accompagnement des chantiers annuels ; adaptation ou mesures correctrices à apporter le cas échéant.

* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à Saint Mihiel

le 31/03/2025

Votre signature :

